

Administration Communale de La Hulpe

Séance du Conseil Communal du 13 octobre 2015
--

Présents : Christophe Dister - Président
Josiane Fransen - 1^è Echevine
Robert Lefebvre - 2^è Echevin
Didier Van Den Brande - 3^è Echevin
Isabelle Hinderyckx - 4^è Echevine
Yolande Deleuze - 5^è Echevine
Jean-Marie Caby - Président CPAS
Thibault Boudart, Patrick Van Dammme, Anne Lambelin, Pascal Mesmaeker, Dorothee-Gaustur, Rachida Rehhar, Jean Belot, Xavier Verhaeghe, Claire Rolin, Gery Van Parijs, Michel Pleeck, Philippe Leblanc - Conseillers

La séance est ouverte à 20H15.

Séance publique

SECRETARIAT COMMUNAL

Ref. 20151013/1	(1)	Regroupement géographique de l'administration communale et du CPAS
Ref. 20151013/2	(2)	Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune

Séance à huis clos

DECIDE,**SECRETARIAT COMMUNAL****(1) Regroupement géographique de l'administration communale et du CPAS**

L'administration communale comme le C.P.A.S. se sont inscrits depuis plusieurs années dans une démarche stratégique évolutive et modulable visant à planifier, à prioriser et à évoluer la mise en oeuvre des politiques communales.

Cette démarche stratégique vise entre autres choses :

La planification, au travers notre plan stratégique transversal, d'actions prioritaires à réaliser d'ici dix ans. Outil de gouvernance et de planification, le PST doit permettre d'anticiper les enjeux, de répondre aux besoins locaux et d'améliorer les relations avec les citoyens ;
A adapter et améliorer le fonctionnement de notre administration ;
A renforcer la complémentarité entre les services et les économies d'échelle
A améliorer la qualité et diversifier les services à rendre aux La Hulpois mais aussi aux visiteurs de notre commune ;
A garantir la stabilité et la pérennité de nos finances tout en restant dans le peloton de tête des communes les moins taxées du pays.

La recherche de synergies et la rationalisation doivent être une préoccupation de tous les instants, elles sont encore plus importantes en période de vaches maigres. Nous avons remis à plat le fonctionnement de nos deux administrations et, selon notre analyse, nous constatons une sous-occupation des espaces de bureaux et la présence de fonctions qui se superposent.

Sur base de ces constats, nous avons décidé d'entamer un processus de regroupement des deux institutions, administration communale et CPAS, dans un seul et même bâtiment : la maison communale.

Le regroupement géographique des services de l'administration communale et du CPAS

visent à renforcer la qualité du service au citoyen, la complémentarité entre les services et les économies d'échelles entre les deux entités, avec à court terme la réalisation d'économies non négligeables en frais de fonctionnement.

Ce regroupement doit aussi permettre un rapprochement des administrations, des échanges de connaissances et ainsi une meilleure répartition de la gestion des différentes problématiques publiques et surtout sociales.

Le rapprochement géographique des deux entités doit aussi et surtout permettre de renforcer les collaborations, les échanges entre les deux administrations les agents de l'administration communale apportent, quand c'est nécessaire, une aide aux agents du CPAS en vice versa dans les matières telles que la gestion du patrimoine, la rédaction de marchés publics, la gestion des ressources humaines, etc

Quant à l'infrastructure, il apparaît que la maison communale est à même d'accueillir, moyennant de légères adaptations structurelles et fonctionnelles, le personnel des deux entités, soit environ 38 agents. Si cela s'avérait toutefois nécessaire, diverses solutions pourraient être envisagées pour accroître l'espace administratif : la construction, côté parking, de l'aile initialement prévue, la construction de l'espace situé entre l'espace Toots et la maison communale en sont des exemples.

(2) Rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune

1. Personnel

Points APE

Pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015, le CPAS a cédé l'intégralité de ses points APE (32 points) en faveur de l'administration communale.

Nettoyage des locaux du bâtiment administratif du C.P.A.S.

Un auxiliaire professionnel communal est mis à disposition du C.P.A.S. à raison de 3 à 4 heures / jour selon les nécessités. L'effectif communal le permet et surtout dispose d'un remplacement possible en cas de congé du titulaire.

2. Logement

L'ancrage Communal

La Commune de La Hulpe, le C.P.A.S. et d'autres institutions actives dans le domaine du logement public, collaborent depuis 2002 à l'élaboration du programme d'ancrage en matière de logement. Cette collaboration se concrétise par l'élaboration et la réalisation d'un ensemble d'actions logement visant à mettre à disposition de la population La Hulpoise des logements publics adaptés, décents et à un prix abordable.

L'Espace « Toots THIELEMANS »

Le C.P.A.S. accueille dans son immeuble « La Trottinette » l'Espace Toots Thielemans, géré par l'administration communale. Une convention de mise à disposition gratuite des lieux a été passée entre les parties, par décision du Conseil de l'action sociale du 26 novembre 2013.

Le logement de transit

Commune et C.P.A.S. de La Hulpe ont associés leurs ressources en vue de la création d'un logement de transit (rue Justice Broquet). La Commune, propriétaire, se chargeant d'obtenir l'approbation et, la subsidiation des opérations auprès du Gouvernement wallon et des pouvoirs provinciaux ; le C.P.A.S. étant chargé de la gestion au quotidien des initiatives et de l'accompagnement social des occupants.

Les maisonnettes troisième âge

Une autre collaboration Commune/C.P.A.S. a trait au logement pour personnes âgées (maisonnettes Névelaines) où le CPAS, propriétaire, se charge de la gestion des douze logements, l'entretien étant assuré par la Commune.

Dans la même optique que précédemment, la Commune procédera d'ici peu à la construction d'une maisonnette supplémentaire (projet confié à la SLSP « Notre Maison »). La gestion fonctionnelle du futur logement sera assurée par le C.P.A.S.

Enfin, depuis le 28 mai 2015, le C.P.A.S. met à disposition gratuite de la Commune une maisonnette, dans le cadre de l'installation provisoire d'une structure de Co-accueil.

La Maison « FRANSOO », sise Place Favresse 54

Il s'agit d'une maison unifamiliale, héritée par le C.P.A.S en date du 30 avril 2014.

A ce jour, le projet du C.P.A.S. est de réaménager la maison en un immeuble mixte, visant à accueillir :

Un espace communal au rez-de-chaussée (hébergement d'une structure Co-accueil)
 Deux initiatives locales d'accueil au premier étage (studios)
 Un logement public (qui sera acquis par la SLSP « Notre Maison »)

Notons à ce sujet que la SLSP « Notre Maison » sera le promoteur du projet. La rédaction d'une convention de collaboration entre la SLSP et le CPAS est, à ce jour, en cours de réalisation.

Marchés publics conjoints

Plusieurs marchés publics conjoints ont été actifs en 2015 :

- Marché public de fournitures de carburant – station SHELL :

Marché conclu jusqu'au 17 mars 2016

- Marché public de services – chauffagiste (entretiens et réparations) :

Cahier des charges commun, lancé par la Commune en janvier 2013
 Attribution à la société H2O (Genval)

- Marché public relatif au contrôle périodique des installations électriques

Attribution à la société BTV

- Marché public SEDIFIN relatif à l'énergie (gaz, électricité basse et haute tension, éclairage public) du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015

Attribution à NUON – Electricité basse tension et gaz
 Attribution à EDF LUMINUS – Haute Tension
 Attribution à LAMPIRIS – Eclairage public

- Marché public SEDIFIN relatif aux assurances du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018

Attribution à BELFIUS ASSURANCE – Dommages matériels
 Attribution à ETHIAS – Accidents du travail, Responsabilité et auto

- Adhésion à la Centrale de marché de la Province du Hainaut

Marché de fournitures et de services nécessaires au bon fonctionnement du service
 Durée indéterminée

- Convention marchés publics SPW

Marché de fournitures et de services nécessaires au bon fonctionnement du service
 Durée indéterminée

Organisation d'événements communs

La journée des Aînés et le goûter du troisième âge

Cette journée fut organisée le 2 octobre 2015. La matinée fut dédiée à l'organisation de diverses activités ludiques pour les personnes âgées (marche, jeux de société, pétanque), suivies d'un lunch au Resto « Le 13 ». L'après-midi, le traditionnel goûter dansant a réuni environ 150 participants.

La journée de l'arbre

Le samedi 28 novembre 2015 se tiendra la traditionnelle « journée de l'Arbre », fruit d'une collaboration entre l'administration communale et des services du C.P.A.S. Outre la distribution

d'arbres aux habitants de la Commune, diverses activités seront proposées au public : bar à soupes (projet PCS), atelier bricolage pour adultes et enfants (CPAS), présence d'exposants locaux, ...

Participation aux excursions organisées par le Conseil Consultatif des Aînés

Certains bénéficiaires du CPAS ont pu participer aux diverses excursions proposées en 2015.

L'opération « Eté Solidaire, je suis partenaire »

L'opération « Eté Solidaire, je suis partenaire », est une initiative soutenue par la Région Wallonne. Elle permet au C.P.A.S. de recruter des jeunes habitants La Commune afin de leur faire réaliser des travaux « citoyens » (contrat de travail de 10 jours). Durant la journée de travail, les jeunes recrutés sont encadrés par un représentant l'AMO « La Croisée », qui intervient en qualité d'animateur et de référent psycho-social. Les jeunes sont également encadrés par le service communal des travaux dans le cadre des actes techniques à réaliser.

Les Rencontres pour l'Emploi

Ce mardi 17 novembre 2015 se tiendra une nouvelle édition des « Rencontres pour l'Emploi ». Celles-ci sont le fruit d'une co-organisation avec les CPAS de Lasne et Rixensart ainsi qu'avec la Commune de Rixensart. Au programme : offres d'emploi, de formations, coaching, information aux futurs indépendants,...

Gestion commune de services

Service S.I.P.P.

Depuis septembre 2009, l'administration communale et le C.P.A.S. partage un Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail commun. Cette fonction est assumée par un agent de l'administration communale.

L'agence Titres-Services

Active depuis le 1er janvier 2009, l'agence de titres-services est issue d'un partenariat entre l'Administration communale, le Centre public d'action sociale et l'Agence locale pour l'emploi.

Concernant le profil des bénéficiaires du service – année 2014 :

Concernant la répartition du travail effectué par les nettoyeuses – année 2014 :

Bilan financier 2014 de l'Agence titres-services :

Pour l'année 2014, la société présente un déficit de 2.205 €. Ces résultats sont très satisfaisants.

Le service JOBACT

Ce nouveau service fut mis en place en janvier 2008, dans l'objectif d'établir un lien entre les différentes entreprises de La Hulpe et les demandeurs d'emploi de la commune.

En 2014, JOBACT a ouvert 61 nouveaux dossiers de demandes d'aide à la recherche d'emploi et a réceptionné 7 offres d'emploi d'entreprises.

Statistiques 2014 – Service JOBACT – Demandeurs d'emploi

	moins 18 ans		18-25 ans		26-35 ans		36-45 ans		46-55 ans		56 ans et +		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Commercial							5	1	1	1			8

Horeca			1	1	1		1					4
Chauffeur					1		2					3
Ouvrier	1		1		2		1					5
Pas de préférence	1		1	2		1	1	5	1	2		14
Petite enfance / Social	1	1				1		1				4
Titre-Service		1	1			2				2		6
Travail bureau		1	1	4		3		1		1		11
Bénévolat										1		1
Sport					1							1
Musique					1							1
Web Design	1											1
Couture						1						1
EFT								1				1
Total	4	3	5	7	11	9	6	9	1	6		61

Le service Taxi-Citoyen

Depuis le 01/09/2013, le CPAS de La Hulpe a repris la gestion du service "Taxi Citoyen". Le CPAS gère le service clientèle. La Commune reste propriétaire du véhicule, prend en charge les frais de fonctionnement de celui-ci, et encaisse les recettes.

Statistiques 2014 – Taxi citoyen

	moins 18 ans		18-25 ans		26-35 ans		36-45 ans		46-55 ans		56 ans et +		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Commercial							5	1	1	1			8
Horeca				1	1	1		1					4
Chauffeur						1		2					3
Ouvrier			1		1		2		1				5
Pas de préférence			1		1	2		1	1	5	1	2	14
Petite enfance / Social			1	1				1		1			4
Titre-Service				1	1			2				2	6
Travail bureau				1	1	4		3		1		1	11
Bénévolat												1	1
Sport							1						1
Musique							1						1
Web Design			1										1
Couture								1					1
EFT										1			1
Total			4	3	5	7	11	9	6	9	1	6	61

Autres synergiesLe service communal des travaux

Ce service met en œuvre, selon un planning régulier, les tâches suivantes :

- L'entretien des jardins du C.P.A.S.
- Les menues réparations aux équipements du bâtiment administratif du C.P.A.S
- Les menues réparations aux immeubles loués dans le cadre du logement de transit et des initiatives locales d'accueil pour demandeurs d'asile

- Les déménagements du mobilier de personnes aidées par le C.P.A.S.
- Les transports lourds (chaises, tables, ...) lors d'organisation de fêtes en faveur des usagers du C.P.A.S.
- L'aide à l'enlèvement des stocks de vivres (surplus CEE) destinés aux personnes défavorisées de La Hulpe et aux usagers du C.P.A.S.

Utilisation du bus communal

Le bus communal est utilisé dans le cadre d'activités culturelles subventionnées par le SPP Intégration sociale qui s'adressent aux usagers du C.P.A.S.

Cette collaboration permet de prévenir la location d'un autobus avec chauffeur auprès d'une entreprise privée de transport.

Ainsi délibéré en séance date que dessus.

Le Directeur général ff,

Le Président,

(s) Luc Deviere

(s) Christophe Dister